BOURSES D'ÉTUDES EAU ET ASSAINISSEMENT

KIT DU BOURSIER

Le partenariat stratégique entre la Fondation Rotary (TRF) et l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau vise à s'attaquer aux problèmes liés au manque d'eau et d'assainissement en augmentant le nombre de professionnels qualifiés pour concevoir, planifier et mettre en place des solutions dans les pays en développement et émergents. Grâce à ce partenariat, huit bourses de master à l'Institut UNESCO-IHE (Delft, Pays-Bas) seront octroyées tous les ans. Ces bourses sont destinées à promouvoir des relations à long terme entre les Rotariens et des professionnels hautement qualifiés.

LE ROTARY

Le Rotary est une organisation internationale de professionnels et acteurs civiques solidaires souhaitant promouvoir le rapprochement des cultures et la paix dans le monde. Le Rotary compte 1,2 million de membres répartis dans 34 000 clubs qui consacrent bénévolement temps, argent et talents à des actions locales et internationales. Pour en savoir plus : www.rotary.org/fr.

LES BOURSIERS DU ROTARY

Les récipiendaires d'une bourse bénéficieront du soutien des membres du Rotary qui les parrainent et avec lesquels ils seront en contact régulier. Ils auront également la possibilité d'avoir des contacts avec les membres du Rotary néerlandais. Les anciens participants aux programmes du Rotary (« les Anciens ») constituent un vaste réseau mondial composé de leurs homologues et des membres de Rotary clubs à travers le monde. S'impliquer avec un Rotary club local ou une association d'Anciens permet aux boursiers de garder le contact le Rotary.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le Rotary recherche des candidats désirant mettre leur expertise au service de leur collectivité et à travers le monde. Si cette bourse vous est accordée, vous devrez :

- Fournir des mises à jour mensuelles sur le programme suivi et vos expériences culturelles aux Rotariens qui vous ont parrainé dans votre pays.
- Effectuer au moins un exposé lors d'une manifestation de club ou de district aux Pays-Bas.
- Effectuer au moins un exposé lors d'une conférence de district dans votre pays.
- À votre retour, collaborer avec les Rotariens parrains sur une action sur l'eau et l'assainissement visant à avoir un impact positif dans votre collectivité.

N.B. : Sont inéligibles les membres du Rotary, leur conjoint ou descendant, les employés de club, de district ou d'une entité rotarienne.

INSTRUCTIONS

1. Lire les modalités de cette bourse.
2. Être admis à l'UNESCO-IHE dans un des programmes suivants *(les programmes ne peuvent pas être combinés)* :

   Master Eau en milieu urbain et infrastructure

   Master Gestion des ressources en eau

   Master Sciences de l'eau et ingénierie
3. Localiser un club ou district rotarien proche de votre lieu de travail ou de résidence.
4. Choisir le(s) club(s)/district auquel(s) vous souhaitez envoyer votre dossier.

Attention : Vous ne pouvez soumettre votre demande que par l'intermédiaire d'un Rotary club ou district rotarien. Les dossiers envoyés directement par un candidat boursier à la Fondation Rotary seront rejetés.

5. Contacter les Rotariens directement et leur demander d'assister à une réunion de leur club. Comme il s'agit d'un nouveau type de subvention, il se peut que certains Rotariens ne la connaissent pas encore. Dans ce cas, vous devrez leur parler du partenariat stratégique du Rotary avec l'UNESCO-IHE et les motiver à vous parrainer.

   Points clés à souligner :
   - L'UNESCO-IHE est le plus grand institut d'éducation scientifique relative à l'eau dans le monde et le seul institut au sein du système des Nations unies autorisé à délivrer des diplômes reconnus de Master.
   - En tant que professionnel qualifié, vous pouvez apporter une aide précieuse au club/district pour un projet sur l'eau et l'assainissement.
   - La bourse étant financée par la Fondation et l'UNESCO-IHE, cela permet au club d'utiliser ses ressources pour financer l'activité sur laquelle vous allez collaborer dans votre collectivité.
6. Remplir le formulaire de candidature (voir ci-après) et le soumettre au(x) Rotary club(s)/district locaux accompagné de :
   - Votre **C.V.**
   - Une copie de votre **lettre d'admission à l'UNESCO-IHE**
7. Si les Rotariens acceptent de vous parrainer, leur demander de remplir la demande en ligne. Pour toute question, ils peuvent contacter les services Subventions de la Fondation (grants@rotary.org).
   - La demande doit être soumise par les Rotariens parrains et reçue par la Fondation au plus tard le **15 juin** de l'année où débutent les études.
   - Les bourses sont accordées après un processus de sélection mondiale. Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur capacité à avoir un impact positif et significatif au cours de leur carrière dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ils doivent démontrer des réalisations et un fort potentiel dans les aspects universitaires, professionnels et civiques.

BOURSES D'ÉTUDES EAU ET ASSAINISSEMENT

CANDIDATURE

Les demandes doivent être remplies électroniquement ou dactylographiées ; les demandes manuscrites ne seront pas prises en compte.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de famille _____ Prénom _____

Sexe ☐ Homme ☐ Femme

Adresse permanente _____
Numéro et rue

_____
Ville Province (Canada) Pays Code postal

Email _____

Tél. _____ Autre numéro de téléphone _____

Citoyenneté _____

CONTACT EN CAS D'URGENCE

Nom de famille _____ Prénom _____

Lien _____

Adresse permanente _____
Numéro et rue

_____
Ville Province (Canada) Pays Code postal

Email _____

Tél. _____ Autre numéro de téléphone _____

Citoyenneté _____

DÉTAILS SUR LE PROGRAMME

Nom de l'institution : UNESCO-IHE Institute for Water Education

Programme de Master en : ☐ Eau en milieu urbain et infrastructure ☐ Gestion des ressources en eau
☐ Sciences de l'eau et ingénierie

Date de début des études _____

Date anticipée de remise du diplôme _____

QUESTIONS

N.B. : La taille des champs ci-dessous est fixe. Joindre des pages supplémentaires si besoin est.

Veuillez répondre à toutes les questions (100 à 300 mots par réponse).

1. La devise du Rotary est *Servir d'abord*. Veuillez indiquer de quelles manières vous vous êtes impliqué(e) et vous continuez à vous impliquer afin d'améliorer le quotidien des habitants de votre région ?

2. Quels sont les problèmes les plus urgents liés à l'eau et à l'assainissement dans votre région ? En quoi votre cursus universitaire et la carrière que vous envisagez vous permettront de mieux y répondre ?

3. Une fois que vous aurez suivi le programme de l'UNESCO-IHE, comment comptez-vous travailler avec les Rotariens pour apporter des solutions aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement dans votre région ?

CONTRAT

Si cette bourse m'est accordée par la Fondation Rotary dans le but d'étudier à l'UNESCO-IHE selon un calendrier prédéterminé, je m'engage à l'accepter. En acceptant cette bourse :

1. Je certifie avoir pris connaissance des modalités de cette bourse et je m'engage à respecter toutes les directives.
2. Je certifie ne pas être : (1) un membre de Rotary club ; (2) un(e) employé(e) de club, de district, d'une autre entité rotarienne ou du Rotary International ; (3) le conjoint, un descendant ou son conjoint, ou un ascendant de toute personne appartenant à une des deux premières catégories.
3. Cette bourse a pour seul but de financer des études à l'UNESCO-IHE et de défrayer des dépenses engagées uniquement durant la durée des études approuvée par la Fondation. Elle ne peut en aucun cas couvrir des dépenses engagées par une autre personne, directement ou indirectement.
4. Je m'engage à participer aux activités décrites dans ce dossier et dans les modalités de la bourse.
5. Je reconnais être dans l'impossibilité de reporter mes études une fois la période couverte par la bourse commencée.
6. Le programme de l'UNESCO-IHE financé par cette bourse ne peut être interrompu sous aucun prétexte.
7. Cette bourse concerne uniquement un Master Eau en milieu urbain et infrastructure, Master Gestion des ressources en eau, Master Sciences de l'eau et ingénierie à l'UNESCO-IHE à Delft.
8. Je m'engage à informer mon club parrain et la Fondation de tout changement de coordonnées (adresse, téléphone et e-mail) avant et pendant les études financées par la bourse.
9. Je m'engage à remettre un compte rendu à l'UNESCO-IHE dans les 12 mois à compter du début de mes études et à collaborer avec mes parrains rotariens pour présenter un rapport final dans les 24 mois à compter du début de mes études.
10. Je m'engage à faire preuve de jugement avant d'exprimer des opinions sur des sujets de controverse ou des questions politiques, raciales ou religieuses. En outre, je m'engage à respecter les lois en vigueur aux Pays-Bas.
11. Je réponds aux critères médicaux requis pour un déplacement international et pour les activités à mener durant mes études.
12. Je m'engage à ne pas entreprendre d'activités dangereuses pendant la durée de la bourse. De plus :
    a. Je suis seul responsable de mes actes et de mes biens durant la période de ma bourse, y compris le voyage aller-retour.
    b. Il se peut que je sois exposé(e) au danger (maladie infectieuse, accident, infrastructures publiques dangereuses, moyens de transport ou conditions de travail dangereuses, activités physiques astreignantes, intempéries, émeutes, mésententes culturelles, problèmes résultant du non-respect des lois locales, blessures physiques, crimes et fraudes). Je suis conscient(e) de ces risques et suis prête(e) à les assumer.
    c. Si, dans l'éventualité d'une maladie ou d'une blessure grave, je demeure dans l'incapacité de remplir les termes de ce contrat et de terminer le programme, le Rotary International et la Fondation Rotary ne sont pas tenus de prendre en charge des frais supplémentaires, y compris les soins ou traitement médicaux, au moment ils surviennent ou à l'avenir.
    d. Je m'engage à assumer les frais et réparations liés à toute maladie, blessure, ou perte (divorce, séparation et dommages émotionnels) survenues du fait de ma participation ou liées à cette bourse (y compris durant le voyage aller-retour).
13. Je m'engage à m'abstenir de prendre part à des activités pouvant mettre en danger ma vie, ma sécurité ou mon bien-être ou ceux d'autres participants telles que, par exemple, le parachutisme, le saut à l'élastique, les sports extrêmes et l'utilisation de machines agricoles ou industrielles. Je suis seul responsable de mes actes et de mes biens durant cette bourse et lors de mes déplacements.

14. Je dégage le Rotary International, la Fondation Rotary, leurs administrateurs, dirigeants, commissions, personnel, agents, fondations associées et représentants (collectivement désignés “RI/TRF”) de toute responsabilité ou obligation, financière ou autre, en dehors du versement de la bourse. Je m’engage à assumer tous frais non couverts par la subvention. Je m’engage à défendre, dédommager et dégager de toute responsabilité RI/TRF pour toutes demandes (y compris, sans limitations, pour dommages corporels ou matériels) dommages et intérêts, pertes, jugements, frais d’instance et dépens (y compris les honoraires d’avocats d’un montant raisonnable et autres frais de justice), sentences, amendes ou obligations qui seraient revendiqués ou recouvrés contre RI/TRF, en raison d’actes, omission, négligence, conduite frauduleuse, violation de la loi ou des modalités de cette subvention (y compris, sans limitations, tout dommages corporels ou matériels envers RI/TRF ou une tierce partie, couverts ou non par une police d’assurance).

15. Je suis conscient que les questions liées au transport, à la formation linguistique, à l’assurance, au logement, au passeport, aux visas, aux vaccinations et aux arrangements bancaires ne sont pas de la responsabilité des Rotariens, du Rotary club, du district, du Rotary International ou de la Fondation Rotary. Je sais que le Rotary ou la Fondation peuvent ne pas fournir d’assurance au boursier.

16. Je suis conscient que les actes suivants constituent un motif suffisant de révocation de ma bourse : (a) ne pas informer mon club ou district parrain de mes coordonnées (adresse, téléphone et e-mail) ou de tout changement s’y rapportant ; (b) obtenir des résultats insatisfaisants c’est-à-dire inférieurs au niveau requis par l’université ; (c) avoir une mauvaise conduite ; (d) ne pas remettre de rapports dans les délais impartis ; (e) changer de discipline ou de programme ; (f) quitter l’université ou abandonner les études ou le programme de formation avant l’expiration de la bourse ; (g) ne pas participer aux activités requises décrites dans ce dossier de candidature et dans les modalités de cette bourse ; (h) ne pas respecter les termes de ce contrat ou toute autre directive de la Fondation Rotary ; (i) toute éventualité m’empêchant de remplir les obligations de la bourse.

17. Si je renonce à ma bourse ou si ma bourse est retirée par la Fondation Rotary, je suis conscient de perdre mes droits à un financement supplémentaire de la Fondation Rotary. Je devrai rentrer à mes frais dans mon pays et devrai rembourser tous les fonds reçus y compris les intérêts générés.

18. J’autorise la Fondation à communiquer mes coordonnées à d’autres boursiers et district s’ils en font la demande. Sauf indication contraire écrite de ma part lors de leur envoi, je cède les droits de publication des photos accompagnant mes rapports à la Fondation Rotary et au Rotary International à des fins promotionnelles dans le but de faire progresser la mission de la Fondation. Ces photos pourront être incluses dans des publications, des publicités et le site Internet du Rotary. J’autorise également le Rotary International et la Fondation Rotary à communiquer à d’autres entités rotariennes les photos jointes à mon rapport final à des fins promotionnelles dans le but de faire avancer la mission de la Fondation Rotary.

Ce contrat (son application, interprétation, etc.) est régi par la loi de l’État de l’Illinois des États-Unis, sans égard à ses principes de droit international privé. Tout litige relatif à ce contrat devra être porté devant la « Circuit court » du Comté de Cook (Illinois, États-Unis) ou la « Federal District Court » du Northern District de l’Illinois (États-Unis), dont j’accepte les compétences exclusives respectives, ainsi que de leurs Cours d’appel. Toute personne ayant obtenu un jugement de l’un de ces tribunaux peut le faire appliquer devant tout autre tribunal. Nonobstant ces dispositions, la Fondation peut également me poursuivre devant tout tribunal compétent à mon égard.

Nom (en lettres majuscules) _____

Signature (obligatoire) _____

Date _____